ONEM/DP-NK/917/2024

1

International Medical Corps

Direction Nationale : Boulevard Karisimbi. N° 126, Quartier Les Volcans, Commune de Goma, Ville de Goma, Province du Nord-Kivu, RDC

OFFRE D'EMPLOI N° 060/ ADMIN / IMC-DRC / 06 / 2024
OFFRE INTERNE ET EXTERNE

TITRE DU POSTE	**Manager Protection de l'Enfant**
CATEGORIE	**M2**
LIEU DE TRAVAIL	**BUKAVU**
TYPE DE CONTRAT	**Durée déterminée de 10 mois renouvelable suivant disponibilité budgétaire dont 3 mois d'essai. Evaluation obligatoire.**
DATE DE PUBLICATION	**Le 17/072024**
DATE DE PRISE DE FONCTION	**Aout 2024**
DATE DE CLOTURE	**Le 31/07/2024 à 16h 30'**

NOTE IMPORTANTE : *L'International Medical Corps ne demande jamais aux candidats à l'emploi de payer des frais, des droits ou toute autre transaction monétaire. Si on vous demande de l'argent dans le cadre de ce recrutement, veuillez le signaler à International Medical Corps sur le site internet indiqué à la fin de ce document.*

I. Aperçu du programme

International Medical Corps est une organisation humanitaire sans but lucratif zélée pour sauver les vies et alléger les souffrances par des programmes des soins de santé, de nutrition, des formations et de développement.

Fondée en 1984 par des volontaires médecins et infirmiers, International Medical Corps est une organisation non sectorielle, apolitique, volontaire et privée. Sa mission est de promouvoir la qualité de la vie par des interventions sanitaires et des activités relatives aux soins de santé pour le renforcement des capacités des communautés locales à travers le monde.

International Medical Corps met en œuvre un projet d'assistance humanitaire aux personnes déplacées internes, aux familles d'accueil et autres plus vulnérables (enfants de moins de 5 ans, femmes enceintes et allaitantes, etc.) à travers une approche intégrée de soins de santé primaires, de nutrition et de protection, tenant compte des aspects d'eau, d'assainissement et d'hygiène. Ce projet est financé par USAID à travers son bureau d'aide humanitaire (BHA).
Cette phase du projet sera exécutée en consortium avec Save the Children, MEDAIR, CARE International pour la période allant du 1er Juillet 2024 au 30 Juin 2026.

II. Résumé du poste

Le Manager de la protection de l'enfance est chargé de la mise en œuvre d'un programme de protection de l'enfance, notamment de la supervision technique des services et des activités, du renforcement des capacités, du soutien et de la supervision du personnel, de la coordination interne et externe et de l'établissement de rapports, ainsi que de la supervision et coaching d'une ONG locale partenaire de mise en œuvre des activités de la protection de l'enfance. Pour mener à bien ce travail, une personne doit être capable d'accomplir chaque fonction essentielle avec ou sans aménagements raisonnables :

III. Taches Essentielles et Résultats Attendus :

Planification des programmes

- Conduire des évaluations de la protection de l'enfance, le cas échéant, en maximisant les sources d'information disponibles et les possibilités de coordination, et en veillant au respect des normes de sécurité et d'éthique ;
- Identifier les gaps des partenaires locaux afin de renforcer leurs capacités pour promouvoir les droits de l'enfant et traiter les questions de protection de l'enfance ;
- Veiller à ce que les programmes soient bien planifiés avec les parties prenantes de la communauté ;
- Identifier les lieux appropriés et l'orientation des services, y compris les espaces de sécurité pour les enfants ;
- Contribuer aux notes conceptuelles, aux propositions et aux appels d'offres, le cas échéant ;
- Élaborer et mettre en œuvre des plans de travail conformes aux buts, aux objectifs, à la dotation en personnel et au budget du projet.

Mise en œuvre et renforcement des capacités

- Travailler en étroite collaboration avec le conseiller technique en protection de l'enfance et le coordinateur de la protection de l'enfance (le cas échéant), la direction du pays et l'équipe du programme pour atteindre les objectifs du programme et garantir la qualité des initiatives de prévention et d'intervention en matière de protection de l'enfance ;
- Veiller au respect des normes minimales de protection de l'enfance d'International Medical Corps, ainsi que des lignes directrices et normes interinstitutionnelles pertinentes, notamment les normes minimales de protection de l'enfance dans l'action humanitaire ;
- Diriger la mise en œuvre des interventions du programme, y compris la mise en place et la fourniture de services d'intervention ciblées en matière de protection de l'enfance ;

- Renforcer les capacités du personnel, des volontaires et des partenaires du programme dans les domaines techniques pertinents afin de fournir des services de qualité ;
- Organiser, soutenir et faciliter des formations techniques selon les besoins, y compris la gestion des cas de protection de l'enfance et les concepts de base de la protection de l'enfance ;
- Mettre en place des systèmes de supervision et de soutien pour les services de gestion des cas de protection de l'enfance et en assurer le suivi ;
- Mettre en place des systèmes appropriés de gestion de l'information ;
- Assurer la participation effective des communautés tout au long de la mise en œuvre ;
- Travailler avec les équipes et les communautés pour développer des stratégies appropriées de prévention, de sensibilisation et de changement de comportement ;
- Diriger le suivi régulier du programme et mettre à profit les enseignements tirés pour l'amélioration continue des interventions, en collaboration avec le personnel chargé du suivi et de l'évaluation, le cas échéant ;
- Contribuer à l'élaboration et à l'examen de rapports réguliers sur le programme, dans les délais impartis et avec des données exactes.

Coordination, représentation et défense des intérêts

- Coordonner en étroite collaboration les interventions de protections de l'enfance sous la responsabilité des partenaires locaux ;
- Coordonner avec d'autres prestataires de services et recueillir l'avis de la communauté pour établir et renforcer les voies d'orientation ;
- Participer activement aux réunions de coordination pertinentes afin d'assurer la visibilité du programme de protection de l'enfance d'IMC au sein des fora de coordination concernée ;
- Coordonner avec d'autres secteurs et renforcer leurs capacités, dans la mesure du possible, afin de garantir l'intégration des questions de protection de l'enfance dans les différents services et dans la réponse humanitaire au sens large ;
- Représenter les objectifs du programme et les normes de protection de l'enfance, en plaidant si nécessaire auprès des dirigeants, des autorités et des acteurs humanitaires concernés ;

Gestion des ressources humaines

- Sélectionner et orienter le personnel, les bénévoles et les partenaires du programme en vue d'une mise en œuvre efficace ;
- Soutenir, encadrer et superviser le personnel afin de renforcer les capacités et la qualité des interventions ;
- Élaborer des stratégies de soutien pour le personnel, favoriser le renforcement de l'esprit d'équipe et introduire des principes d'autogestion de la santé ;





- Fournir un retour d'information positif et constructif et procéder à des évaluations régulières des performances.

Gestion financière

- Élaborer des plans de travail conformes aux échéances financières ;
- Planifier et acheter les fournitures nécessaires aux activités du programme conformément au budget et au calendrier du projet tout en veillant au respect des réglementations du bailleur ;
- Contribuer à l'élaboration et au suivi des budgets des programmes de protection de l'enfance avec le partenaire de mise en œuvre.

Sécurité et conduite

- Veiller au respect des protocoles et des politiques de sécurité ;
- Prendre en compte les implications en matière de sécurité de toutes les activités du programme, en examinant les initiatives avec les parties prenantes appropriées ;
- Favoriser un environnement de travail sûr et positif pour l'ensemble du personnel, des bénévoles et des partenaires de la protection de l'enfance ;
- Respecter les principes fondamentaux des programmes de protection de l'enfance ;
- Contribuer à l'image positive et à la crédibilité générale du programme et de l'organisation, notamment par le respect du code de conduite et d'éthique, y compris le respect des politiques de lutte contre le harcèlement, de sauvegarde et de l'EAS ;
- S'acquitter d'autres tâches qui lui seront confiées. Les tâches et responsabilités énumérées dans le présent document sont représentatives de la nature et du niveau de travail assigné et ne sont pas nécessairement exhaustives.

Conduite éthique du personnel d'IMC

L'International Medical Corps maintient un code de normes de conduite qui doit régir les performances de ses employés engagés dans l'attribution et l'administration des contrats. Aucun employé, dirigeant ou agent ne doit participer à la sélection, à l'attribution ou à l'administration d'un contrat financé par des fonds de donateurs si un conflit d'intérêts réel ou apparent est en jeu. Un tel conflit survient lorsque l'employé, le fonctionnaire ou l'agent, tout membre de sa famille immédiate, son partenaire, ou une organisation qui emploie ou est sur le point d'employer l'une des parties indiquées ci-dessus, a un intérêt financier ou autre dans l'entreprise sélectionnée pour une attribution.

Les dirigeants, employés ou agents de IMC ne doivent ni solliciter ni accepter de gratifications, de faveurs ou toute autre chose ayant une valeur monétaire de la part des contractants ou des parties aux accords secondaires.

Ces normes prévoient les mesures disciplinaires à appliquer en cas de violation de ces normes par les fonctionnaires, employés ou agents de IMC.

Prévention de l'exploitation et des abus sexuels :

L'« exploitation sexuelle » désigne le fait d'abuser ou de tenter d'abuser d'une situation de vulnérabilité, d'un rapport de force ou de rapports de confiance à des fins sexuelles, notamment en vue de tirer un avantage payant, social ou politique de l'exploitation sexuelle d'une autre personne ou des abus sexuels commis sur elle. Le staff doit promouvoir activement les normes PSEA (Prévention de l'exploitation et des abus sexuels) au sein d'International Medical Corps et parmi les bénéficiaires servis par International Medical Corps.

Conformité et éthique

Promouvoir et encourager une culture de conformité et d'éthique au sein d'International Medical Corps. Dans la mesure où cela s'applique à la position, maintient une compréhension claire des normes de conformité et d'éthique d'International Medical Corps et des donateurs et adhère à ces normes. Effectue son travail avec le plus haut niveau d'intégrité. Communiquer ces valeurs au personnel et aux partenaires et leur demander d'y adhérer.

IV. Compétences, expérience et qualification

- Détenteur d'une licence dans un domaine connexe (psychologie, travail social, éducation, Droit, etc.) ;
- Une combinaison équivalente de formation et d'expérience pertinentes peut être substituée le cas échéant ;
- Avoir plus de 7 ans d'expérience pertinente et progressive dans le domaine de la protection de l'enfance, idéalement dans le cadre de programmes humanitaires ;
- Application avérée des compétences de base en matière de protection de l'enfance et engagement à respecter les principes fondamentaux des programmes de protection de l'enfance, y compris la fourniture de services adaptés aux enfants et centrés sur les enfants ;
- Connaissance du développement de l'enfant et une expérience régionale pertinente ;
- De préférence une solide connaissance des ressources et approches techniques standard en matière de protection de l'enfance ;
- Une expérience ou connaissance approfondie des services de gestion des dossiers de protection de l'enfance ;
- Une bonne expérience en matière de renforcement des capacités du personnel ;
- Expérience de la formation et de l'animation, y compris de l'élaboration de matériel de formation ;





- Une connaissance de l'architecture humanitaire et des mandats/rôles des donateurs, des agences des Nations unies et d'autres ONG ;
- Une expérience du travail avec des partenaires locaux et de la mobilisation des communautés, de préférence et une profonde sensibilité interculturelle ;
- Capacité à faire preuve de discernement, à rester flexible et à appliquer son expérience et ses conseils à des défis en constante évolution ;
- Solides compétences en matière de communication écrite et orale en anglais et dans d'autres langues locales, le cas échéant ;
- Bonnes compétences en matière de relations interpersonnelles et de plaidoyer et un engagement à l'égard d'une supervision de soutien.

N.B. Les candidatures féminines sont vivement encouragées. A compétence égale, la candidature féminine sera privilégiée.

V. Comment postuler

Les personnes intéressées par l'offre devront envoyer leurs dossiers de candidature adressés à Monsieur le Chef de Mission de IMC – R.D Congo au plus tard le 31 **Juillet 2024** à 16h30' (**exclusivement par e-mail**) à l'adresse : Recruitment-imcdrc@internationalmedicalcorps.org en mentionnant le numéro de l'offre comme seul objet du mail.

Les dossiers de candidature devront comprendre les documents ci-dessous :

- Une lettre de motivation
- Un Curriculum Vitae à jour avec les coordonnées de contact de 3 personnes de référence avec numéros de téléphone et adresse e-mail
- La copie du diplôme le plus pertinent.
- La copie de la carte d'identité
- La copie de la carte de demandeur d'emploi délivrée par l'ONEM pour les sans emploi.

Seuls les candidats remplissant les critères de présélection seront contactés pour passer les tests.

Site web pour la dénonciation de toute inconduite:
www.InternationalMedicalCorps.ethicspoint.com. ***Veuillez ne pas soumettre votre CV ou votre candidature sur ce site web, il ne sera pas pris en compte pour l'examen***

Pour IMC – RD Congo

Dr BASILE MUKENGE NDUMBI
Directeur Pays ai

P/o
Constant AKRAM